

COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 12 avril 2024****Nombre de membres :**

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur ZENTNER Franck.

Etaient présents : ZENTNER Franck, BAUDART Frédéric, MABIRE Jean Louis, GOMES TILLOY Hélène, GILLON Angélique, AUTIN Philippe, JACQUES Alex, CELLIER Denis, COQUILLARD Jean-Marie, FAILLIET Nathalie, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation

05/04/2024

Date d'affichage de la

convocation

05/04/2024

Absent(e-s) excusé(e-s) : VAIRY Laetitia

Absent(e-s) : PIOT Lucas, MICHELET Aline

Représenté(e-s):

Monsieur BAUDART Frédéric est désigné secrétaire.

Délibération DE_2024_2_4**Vote du budget primitif 2024**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2024 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit après reprise des résultats :

En section de fonctionnement

- Dépenses : 929 518,00 €

- Recettes : 929 518,00 €

En section d'investissement

- Dépenses : 494 561,00 €

- Recettes : 494 561,00 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 15/04/2024

Le Maire,

Franck ZENTNER

